

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Orange	Arrdt	19^{ème}
Nom de site	CRIMEE	Numéro	128U8
Adresse du site	222-224, rue de Crimée	Hauteur	R+8 (27 m)
Bailleur de l'immeuble	Social In'li	Destination	Habitation
Type d'installation	Ajout des fréquences 700/800/2600MHz (4G) et 3500 MHz (5G) sur trois nouvelles antennes.		
Complément d'info	Six antennes sur trois azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	31/01/2020
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	04/08/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois) demande mairie du 19e	04/10/2021

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Orange envisage de réaménager son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G		
Détail du projet	Ajout des fréquences 700/800/2600MHz (4G) et 3500 MHz (5G) sur un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 3°, 150° et 240°.		
Distance des ouvrants	Fenêtres à 3 m	Vis-à-vis (25m)	R + 7 (27 m)
Estimation	2G/3G/4G : 3° <5V/m - 150° <5V/m - 240° <5V/m 5G : 3° <2V/m - 150° <2V/m - 240° <2V/m		
Hauteur (HMA) des antennes	29,10 m azimuts 150° et 240° ; 28,85 m azimut 3° pour les antennes à faisceau fixe 30,70 m azimuts 150° et 240° ; 27,20 m azimut 3° pour les antennes à faisceau orientable		

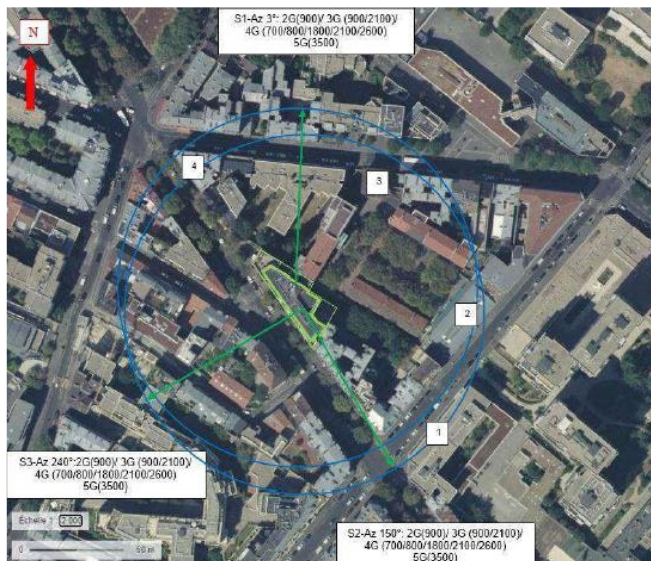
Incidences visuelle

Description des antennes	Remplacement des 3 antennes panneaux existantes par 3 nouvelles antennes azimuts 3°, 150° et 240° (700/800/900/1800/2100/2600MHz) et ajout de 3 nouvelles antennes panneaux activées en 5G pour les mêmes azimuts.
Intégration antennaire	Ajout de 2 antennes panneaux (3500) azimuts 150°-240° au-dessus des antennes existantes et 1 antenne panneau (3500) azimut 3° à côté de l'antenne existante.
Zone technique	Zone technique sur la toiture terrasse du bâtiment.

Date : Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		Défavorable <input type="checkbox"/>
		Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	Hauteur (en m)	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice*	Distance / antenne la plus proche (en m)	Estimation du niveau maximum de champ reçu (en V/m)
ECOLE MATERNELLE ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	58 RUE ARCHEREAU, 75019 PARIS 19E	R+7 / 23m	Oui	97.00	< 1.00
ECOLE MATERNELLE ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	63 RUE ARCHEREAU, 75019 PARIS 19E	R+2 / 10m	Non	80.00	< 1.00
ECOLE ELEMENTAIRE DE L'OURCQ ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	105 BIS RUE DE L'OURCQ, 75019 PARIS 19E ARRONDISSEMENT	R+3 / 13m	Non	70.00	< 1.00
ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS - ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS	232 RUE DE CRIMEE, 75019 PARIS 19E ARRONDISSEMENT	R+6 / 20m	Non	80.00	< 1.00

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



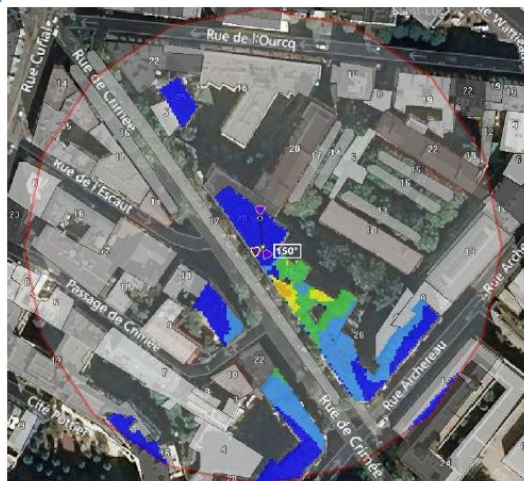
Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G Faisceau fixe

Pour l'antenne à faisceau fixe d'azimut 3, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 16.50 m.



Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	Brown
Entre 5 et 6 V/m :	Pink
Entre 4 et 5 V/m :	Yellow
Entre 3 et 4 V/m :	Light Green
Entre 2 et 3 V/m :	Green
Entre 1 et 2 V/m :	Light Blue
Entre 0 et 1 V/m :	Blue

Pour l'antenne à faisceau fixe d'azimut 150, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 22.50 m.



Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	Brown
Entre 5 et 6 V/m :	Pink
Entre 4 et 5 V/m :	Yellow
Entre 3 et 4 V/m :	Light Green
Entre 2 et 3 V/m :	Green
Entre 1 et 2 V/m :	Light Blue
Entre 0 et 1 V/m :	Blue

Pour l'antenne à faisceau fixe d'azimut 240, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 22.50 m.



Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	Brown
Entre 5 et 6 V/m :	Pink
Entre 4 et 5 V/m :	Yellow
Entre 3 et 4 V/m :	Light Green
Entre 2 et 3 V/m :	Green
Entre 1 et 2 V/m :	Light Blue
Entre 0 et 1 V/m :	Blue

	Azimut 3°	Azimut 150°	Azimut 240°
Niveau Maximal (V/m)	entre 4 et 5	entre 4 et 5	entre 4 et 5
Hauteur (en m)	16.50	22.50	22.50

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Pour l'antenne à faisceaux orientables d'azimut 3°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 22.50 m.



Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	Brown
Entre 5 et 6 V/m :	Pink
Entre 4 et 5 V/m :	Yellow
Entre 3 et 4 V/m :	Light Green
Entre 2 et 3 V/m :	Green
Entre 1 et 2 V/m :	Blue
Entre 0 et 1 V/m :	Dark Blue

Pour l'antenne à faisceaux orientables d'azimut 150°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 22.50 m.



Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	Brown
Entre 5 et 6 V/m :	Pink
Entre 4 et 5 V/m :	Yellow
Entre 3 et 4 V/m :	Light Green
Entre 2 et 3 V/m :	Green
Entre 1 et 2 V/m :	Blue
Entre 0 et 1 V/m :	Dark Blue

Pour l'antenne à faisceaux orientables d'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 22.50 m.



Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	Brown
Entre 5 et 6 V/m :	Pink
Entre 4 et 5 V/m :	Yellow
Entre 3 et 4 V/m :	Light Green
Entre 2 et 3 V/m :	Green
Entre 1 et 2 V/m :	Blue
Entre 0 et 1 V/m :	Dark Blue

	Azimut 3°	Azimut 150°	Azimut 240°
Niveau Maximal (V/m)	entre 1 et 2	entre 1 et 2	entre 1 et 2
Hauteur (en m)	22.50	22.50	22.50

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant



Etat projeté



Vue des Azimuts

Azimut 3°



Azimut 150°



Azimut 240°

